

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

47Suppléants ayant voix
délibérantes :**4**

Conseillers représentés :

6

Total votants :

57**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 septembre 2017 A 18H30**

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 13 septembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 septembre 2017 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, André IMBERDIS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Christiane SAMSON
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
Claude NOWOTNY à Stéphane RODIER
Abdelhraman MEFTAH à Nicole GIRY
Martine MUNOZ à Thierry BARTHELEMY
Marie-Noëlle BONNARD à Paul SABATIER

Conseiller.e.s absent.e.s :

Ludovic COMBE
Philippe BLANCHOZ
Thomas BARNERIAS
Didier ROMEUF
Carine BRODIN

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :

Christine PETRUCCI
Stéphanie BERNARD
Arlette RELIER
Joëlle MYE

Secrétaire de séance : Hélène BOUDON

**Zone d'activités de Matussière : programmation économique et prix de vente des terrains
DELIBERATION N° 20170921-12**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu la délibération n°2010-11 de Thiers Communauté du 26 janvier 2010 fixant le prix de vente des terrains (environ 15 ha) de la zone de Matussière ;

Vu la délibération n°20170301-34 de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne du 1^{er} mars 2017 fixant le prix de vente des terrains situés en fond de zone de Matussière ;

Le rapporteur rappelle que la commercialisation des terrains de l'espace d'activités de Matussière est jusqu'à présent « gelée » en raison d'une étude en cours, conduite en partenariat avec la Ville de Thiers, ayant vocation à définir et à fixer une stratégie et des orientations de développement économique et commercial à l'échelle de la ville basse de Thiers, et notamment du secteur de Matussière.

Dans le cadre de la stratégie définie, il est proposé de dédier l'espace d'activités de Matussière à l'accueil d'activités de services, recherche, artisanales et petites unités industrielles.

Dans ce cadre, il est proposé de valider les modalités de vente suivantes pour l'espace d'activités de Matussière (en dehors des terrains situés en fond de zone qui composent le secteur C) :

- Prix de vente : 30 € HT/m² pour les parcelles en vitrine situées sur le secteur A ;
25 € HT /m² pour les parcelles situées sur le secteur B
- Régime de TVA sur marge

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** la programmation économique retenue pour Matussière à travers l'accueil d'activités de services, recherche, artisanales et petites unités industrielles ;
- **Fixe** le prix de vente des terrains à 30 € HT/m² pour les parcelles en vitrine situées sur le secteur A et à 25 € HT /m² pour les parcelles situées sur le secteur B ;
- **Précise** que les terrains seront vendus sous le régime de la TVA sur marge ;
- **Exprime** sa volonté d'inscrire dans les actes notariés une clause résolutoire de la vente en cas de non achèvement des constructions dans un délai de 36 mois ;
- **Autorise** le Président et le Premier Vice-Président à signer tout document nécessaire à la réalisation de la présente.

TOTAL VOTANTS :	57 =	Conseillers Présents : 51	+	Représentés : 6	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	57 =	Pour : 57		Contre : 0	
Abstention : 0					

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

